

Paris - Vallée de la Marne

CONSERVATOIRES

TARIFS

2021 / 2022

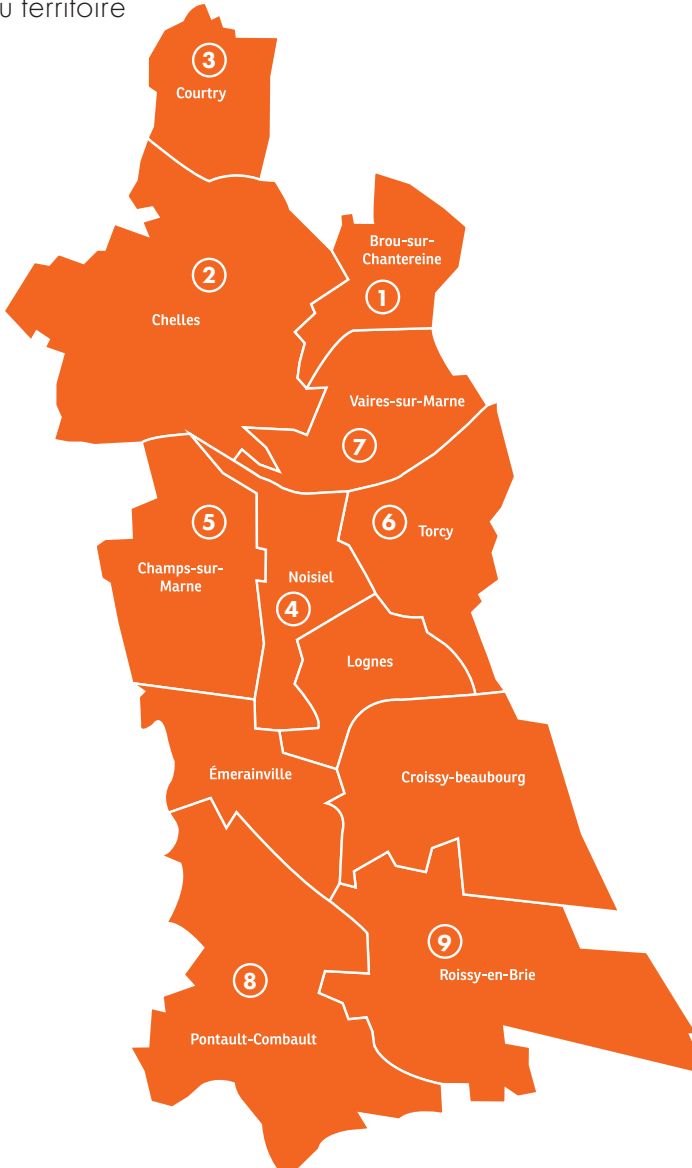
Danse
Musique
Théâtre



- > **Nina-Simone** à Pontault-Combault
- > **Ferme d'Ayau** à Roissy-en-Brie

LES CONSERVATOIRES DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

La communauté d'agglomération Paris - Vallée de Marne compte 9 conservatoires répartis en 4 pôles d'enseignements artistiques du nord au sud du territoire



PÔLE BROU-SUR-CHANTEREINE/CHELLES/COURTRY

1 - CONSERVATOIRE LE KIOSQUE

Place du 8 mai 1945 • 77177 Brou-sur-Chantereine
Tél. : 01 72 84 62 78 • conservatoire.brou@agglo-pvm.fr

2 - CONSERVATOIRE JACQUES-HIGELIN

4, rue Saint Hubert • 77500 Chelles
Tél. : 01 72 84 62 00 • conservatoire.chelles@agglo-pvm.fr

3 - CONSERVATOIRE SIMONE-VEIL

Place de l'Abîme • 77181 Courtry
Tél. : 01 72 84 62 49 • conservatoire.courtry@agglo-pvm.fr

PÔLE CHAMPS-SUR-MARNE/NOISIEL

5 - CONSERVATOIRE LIONEL-HURTEBIZE

Allée des Noyers • 77420 Champs-sur-Marne
Tél. : 01 60 05 29 32 • conservatoire.champs@agglo-pvm.fr

4 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL VAL MAUBUÉE

14, allée Boris-Vian • 77186 Noisiel
Tél. : 01 60 05 76 35 • conservatoire.noisiel@agglo-pvm.fr

PÔLE VAIRES-SUR-MARNE/TORCY

6 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL MICHEL-SLOBO

2, Place de l'Église • 77200 Torcy
Tél. : 01 60 37 37 30 • conservatoire.torcy@agglo-pvm.fr

7 - CONSERVATOIRE OLIVIER-MESSIAEN

Centre des Arts et Loisirs
31-33, avenue Jean -Jaurès • 77360 Vaires-sur-Marne
Tél. : 01 72 84 62 62 • conservatoire.vaires@agglo-pvm.fr

PÔLE PONTAULT-COMBAULT/ROISSY-EN-BRIE

8 - CONSERVATOIRE NINA-SIMONE

110, avenue du Général de Gaulle • 77340 Pontault-Combault
Tél. : 01 60 37 29 80
conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

9 - CONSERVATOIRE FERME D'AYAU

Cour de la Ferme d'Ayau,
Avenue Maurice de Vlaminck • 77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 60 37 29 79
conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

TARIFS

Informations pratiques

LES DROITS D'INSCRIPTION

Ils s'élèvent à 20 euros pour les élèves du territoire⁽¹⁾ et à 30 euros pour les élèves extérieurs au territoire. Ils ne sont pas remboursables.

LES FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité sont annuels, une facilité de paiement en 3 fois peut être mise en place. Les présents tarifs sont appliqués aux habitants du territoire de Paris-Vallée de la Marne(1). Pour les résidents extérieurs au territoire, les tarifs appliqués correspondent à un prix forfaitaire.

La facturation est établie dans l'établissement où se pratique la discipline principale.

TARIFICATION AU TAUX D'EFFORT

LE PRINCIPE

Cette tarification consiste à appliquer un **coefficient d'effort** au revenu pour déterminer un prix individualisé pour chacune des familles. Ce taux varie également en fonction du nombre d'enfants à charge au sein du foyer.

Les revenus pris en compte sont ceux figurant dans la rubrique revenu imposable de la feuille d'imposition (année N – 1) du foyer.

Le calcul du taux d'effort sera effectué au sein de l'établissement choisi lors de l'inscription.

LE MODE DE CALCUL

Revenu imposable divisé par 12 et multiplié par le taux d'effort en fonction du forfait choisi.

Soit :

Revenu imposable /12 = RI mensuel X taux d'effort % = Montant des frais de scolarités pour l'année.

Exemple :

Une famille dont le revenu imposable est de 40 000 euros avec deux enfants à charge pour un choix de forfait B (Parcours de formation)

$40\,000 / 12 = 3333 \times 8,48 \% = 282,64$ euros pour l'année

⁽¹⁾ La communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne est composée des communes de : Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Courtry, Croissy-Beaubourg, Émerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Torcy et Vaires-sur-Marne.

LES FORFAITS

Éléments de facturation	Élèves territoire Paris - Vallée de la Marne ⁽¹⁾	Élèves hors territoire
Tarification annuelle		
Droit d'inscription	20,00 €	30,00 €
Location instrument	100,00 €	100,00 €
Stage (tarif/jour)	11,59 €	23,18 €
Participation à des ensembles vocaux et instrumentaux (1 forfait par ensemble)	46,37 €	69,55 €
Musiques actuelles amplifiées (Forge à sons)	93,74 €	93,74 €
Tarif A	Taux d'effort	514,08 €
Tarif B		684,93 €
Tarif C		514,08 €

LA LOCATION D'INSTRUMENT

Elle est réservée en priorité aux élèves débutants qui en font la demande à l'inscription. L'instrument est loué en bon état de fonctionnement. Le renouvellement de ses accessoires ou les éventuelles réparations en cas de dommages sont à la charge de l'emprunteur. Une attestation d'assurance spécifique pour la location des instruments est demandée. Offre limitée en fonction de la disponibilité du parc instrumental.

⁽¹⁾ La communauté d'Agglomération Paris - Vallée de La Marne est composée des communes de : Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Courtry, Croissy-Beaubourg, Émerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Torcy et Vaires-sur-Marne.

LES GRILLES TARIFAIRES

Tarif A				
<ul style="list-style-type: none"> • Parcours découverte • Formation musicale Formation musicale instrumentale Formation musicale voix • Danse ou théâtre (hors répertoire ou technique) 	Base de calcul : revenu imposable N-1 mensuel	Taux d'effort 2020 / 2021	Prix plancher	Prix plafond
1 adulte ou 1 enfant à charge	Revenu imposable mensuel	x 6,36 %	37,80 €	343,23 €
2 enfants à charge	Revenu imposable mensuel	x 6,23 %	34,77 €	316,02 €
3 enfants à charge et +	Revenu imposable mensuel	x 5,43 %	30,24 €	278,22 €

Tarif B				
Parcours complet de formation spécifique à chaque discipline	Base de calcul : revenu imposable N-1 mensuel	Taux d'effort 2020 / 2021	Prix plancher	Prix plafond
1 adulte ou 1 enfant à charge	Revenu imposable mensuel	x 9,78 %	49,89 €	456,63 €
2 enfants à charge	Revenu imposable mensuel	x 9,41 %	45,36 €	420,33 €
3 enfants à charge et +	Revenu imposable mensuel	x 7,54 %	40,83 €	370,44 €

Tarif C				
Parcours individualisé en accord avec l'équipe pédagogique	Base de calcul : revenu imposable N-1 mensuel	Taux d'effort 2020 / 2021	Prix plancher	Prix plafond
1 adulte ou 1 enfant à charge	Revenu imposable mensuel	x 7,58 %	37,80 €	343,23 €
2 enfants à charge	Revenu imposable mensuel	x 7,12 %	34,77 €	316,02 €
3 enfants à charge et +	Revenu imposable mensuel	x 5,57 %	30,24 €	278,22 €

Un double cursus est facturé Tarif B + Tarif C

Toute année commencée est due

LISTE DES PIÈCES DEMANDÉES POUR CALCULER LES FRAIS DE SCOLARITÉ

- Avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018. Si un foyer ne souhaite pas fournir son avis d'imposition, le prix plafond annuel par élève sera appliqué.
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture eau, gaz, électricité, téléphone fixe, quittance de loyer).
- Livret de famille en cas de changement de situation.

LE MODE DE RÈGLEMENT

Chèque, virement, paiement en ligne, chèque culture (Up)

LES IMPAYÉS

La communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne tentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées. Elle se réserve le droit de refuser l'inscription de l'élève aux examens de fin d'année et de ne pas le réinscrire l'année suivante.

CONSERVATOIRE
NINA-SIMONE

110, avenue du Général de Gaulle • 77340 Pontault-Combault

Tél. : 01 60 37 29 80

conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

CONSERVATOIRE
FERME D'AYAU

Cour de la Ferme d'Ayau,

Avenue Maurice de Vlaminck • 77680 Roissy-en-Brie

Tél. : 01 60 37 29 79

conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

Retrouvez les infos pratiques,
les actus et les rendez-vous sur :
conservatoires.agglo-pvm.fr

Soutenu
par



Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy • 77207 Marne-la-Vallée CEDEX 1
Tél. 0160372424 • www.agglo-pvm.fr

